

GENEVIÈVE PAQUET

Avocate

327, boul. Curé-Labelle, Suite 104

Laval, Québec, H7P 2P2

Téléphone : 514-972-8275 / Télécopieur : 514-352-6796

Courriel : genevieve.paquet.1@umontreal.ca

Le 10 juillet 2008

'Par courrier électronique et par courrier'

Me Véronique Dubois

Secrétaire pour la Régie de l'énergie

Tour de la Bourse, C.P. 001

800, Place Victoria, 2^e étage, bureau 255

Montréal (Qc) H4Z 1A2

Objet : Demande de paiement de frais du GRAME
Demande d'approbation du Plan d'approvisionnement 2008-2017 ;
R-3648-2007

Chère consœur,

Vous trouverez sous pli la demande de paiement de frais du Groupe de recherche appliquée en macroécologie (GRAME). La correspondance de la Régie, datée du 16 avril 2008, informait les intervenants que les balises de temps de préparation établies par la décision D-2008-002 étaient maintenues, malgré la décision procédurale D-2008-046 qui scindait la demande du Distributeur en deux phases distinctes.

Vous constaterez, tel qu'il avait été prévu par le GRAME et annoncé à la Régie par lettre datée du 10 avril 2008, que le temps de préparation pour la *Demande d'approbation du Plan d'approvisionnement 2008-2017*, ainsi que pour la *Demande d'approbation des conventions modifiant les contrats d'approvisionnement en électricité intervenues entre Hydro-Québec Production et le Distributeur (livraisons en base 350 MW et livraisons cyclables 250 MW)* dépasse ces balises, le temps requis pour la préparation de la demande R-3648-2007 ayant augmenté en conséquence.

Espérant le tout conforme, je vous prie d'agréer, Me Dubois, l'expression de mes sincères salutations.



Geneviève Paquet, avocate

cc. Me Yves Fréchette et les intervenants au dossier